



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projets de décharges de type D/E

L'Etat convoque une table ronde réunissant les acteurs et partenaires des projets La Vernette et Les Echatelards

Le Département du territoire et de l'environnement (DTE) organise une table ronde, en mai prochain, afin d'étudier la situation des projets de décharges de type D/E dans le canton. Face à la forte opposition aux dossiers de La Vernette et des Echatelards, la cheffe du DTE réunira les acteurs de la branche et les partenaires concernés par ces projets. Cette rencontre permettra de rappeler les enjeux liés à la gestion des déchets dans le canton et d'identifier les mesures pouvant assurer la mise en œuvre du plan de gestion des déchets en vigueur.

La conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro organisera en mai prochain une table-ronde réunissant les représentants des porteurs des projets La Vernette et Les Echatelards, ceux des communes territoriales et quelques membres de la Commission cantonale consultative de coordination pour la gestion des déchets (CODE). Cette table ronde poursuivra trois objectifs : rappeler les enjeux cantonaux liés à la gestion des déchets de type D/E ; écouter toutes les parties concernées ; questionner le plan de gestion des déchets et identifier les mesures complémentaires ou correctives nécessaires à sa mise en œuvre. Si, au terme de la table ronde, une modification de plan de gestion des déchets s'avère nécessaire, une nouvelle version de cet outil devra être soumise au Conseil d'Etat.

Forte contestation

Le plan de gestion des déchets, adopté par le Conseil d'Etat en 2016, identifie deux nouveaux sites de priorité 1 pour le traitement des déchets de type D/E : les sites des Echatelards (Grandson) et de La Vernette (Daillens et Oulens-sous-Echallens). Mis à l'enquête publique à la fin 2018, le dossier des Echatelards a recueilli près de 1400 oppositions. De son côté, La Vernette a fait l'objet d'un vote consultatif à Daillens le 17 mars dernier, et plus de 91% des votants se sont prononcé contre l'ouverture de la décharge.

Les oppositions et la contestation visant ces projets de décharges dénotent une crainte liée à la nature des déchets qui doivent y être stockés. L'ouverture de tels sites n'est pas fréquente, puisque les décharges actuelles de type D ont été autorisées dans les années 1970 et 1990. Les décharges en exploitation seront d'ailleurs remplies à l'horizon 2024. Actuellement, le canton de Vaud ne compte aucune décharge pour le traitement des déchets de type E.

Egalité de traitement

Afin de garantir l'égalité de traitement des projets, le dossier de La Vernette pourra être mis à l'enquête publique en avril, comme le prévoient les porteurs du projet. Cette étape permettra, d'abord, à chacune et chacun de s'exprimer formellement sur le dossier et, ensuite, aux participants de la table ronde d'examiner la situation des Echatelards et de La Vernette au même stade d'avancement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 mars 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DTE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'État